



Charte d'accueil de la salle de répétition

Horaires

8h à 23h du lundi au dimanche inclus. En dehors de ces horaires, la salle est fermée.

Ménage

Le balai à franges doit être passé après chaque journée de résidence et après chaque atelier.
La serpillière doit être passé tous les 15 jours (se référer au tableau à l'entrée) ou si nécessaire.
Nous vous prions de bien vouloir vous déchausser avant de monter sur le plancher.
Les chaussures de salle sont autorisées.

- interdiction de fumer
- pas de nourriture
- pas d'animaux

Chauffages

2 chauffages avec thermostat sont à disposition dans la salle.
Veillez à les éteindre avant de quitter la salle.

Matériel

La salle est équipée d'un système tri-phonique (caisson de basse + 2 satellites + 1 table de mixage)
Soyez doux avec celui-ci :

N'importe quel lecteur équipé d'une sortie audio mini jack 3.5mm peut y être connecté.

Le bouton du volume ne doit **JAMAIS** être au maximum.

En cas de nécessité d'un fort volume sonore ou pour les groupes de musique amplifiés, veillez à ce que cela ne gêne pas outre mesure le Studio du Frigo se trouvant juste à droite de la salle de répétition.

Victor se fera un plaisir de vous informer si le son est nuisible à son activité.

Victor Pezet : 06.74.44.4075

Veillez à éteindre la sono avant de brancher/débrancher vos lecteurs.

Pour toute demande de matériel supplémentaire (tapis, mobilier, moquette, lumières, parabole, scaphandre, tronçonneuse double chaîne....etc) Merci de vous adresser au responsable !

Veillez à ce que la lumière soit éteinte à votre départ.

IMPORTANT : La salle devra être libéré, propre et vide les MARDIS de 19h à 21h et les MERCREDIS de 20h à 23h pour laisser la place aux ateliers hebdomadaires de La Laiterie.

Tarifs

Cf les 2 grilles tarifaires affichées au dos de la porte d'entrée.

Contact technique : Jérôme Le Berre : 06.59.12.39.61



Propreté de la salle de répétition

La salle de répétition subit un nettoyage de fond en cours de saison par tous les adhérents de l'association. C'est souvent l'occasion de partager le repas de l'amitié, se retrouver tous ensemble et faire la connaissance de nouveaux adhérents.

Toutefois, le nettoyage à la fin de chaque répétition est obligatoire, afin que le groupe suivant accède à une salle en bon état d'hygiène et de propreté.

Chaque groupe est ainsi tenu d'effectuer à son arrivée et à son départ un **bref état des lieux des locaux**, de façon à vérifier qu'aucun élément n'est absent ou n'a été détérioré et que le ménage a bien été effectué par les groupes précédents.

En cas de problème, de manque de matériel ou de détérioration, le référent de groupe est tenu d'en avvertir immédiatement **Jérôme Le Berre au 06.59.12.39.61**

Il est interdit de fumer dans les locaux. De gros cendriers à l'extérieur de chaque salle vous permettent de jeter les mégots.

Tout déchet doit être jeté dans les grandes poubelles mises à disposition à l'extérieur, devant le foyer, en suivant les principes du tri sélectif (un bac pour le verre, un bac pour le recyclage, un bac pour les autres déchets).